

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 32 (1975)

**Heft:** 8

**Rubrik:** J+S informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Informations

### Jeunesse + Sport: 1972-1975

Kaspar Zemp

Voici un appel à tous ceux qui participent à J+S, et notamment aux monitrices et aux moniteurs qui sont encore indécis.

L'institution J+S a connu un départ en flèche. Toutes les expectatives ont été largement dépassées, et les chiffres concernant la participation le prouvent clairement. Voici trois ans que J+S a relayé l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports, le 1er juillet 1972. Ce fut une brève période «d'échauffement, de mise en train», parfois même de «résistance» aux attaques des sceptiques et des envieux.

Mais la critique est une bonne chose. Grâce à elle, nous avons réfléchi à certaines questions, chose que nous n'aurions certainement pas faite sans y avoir été poussés. Les efforts faits par l'EFGS, les services cantonaux J+S, les fédérations et institutions, les écoles etc. valent-ils vraiment la peine? Les moyens financiers de la Confédération, devenus si rares ces dernières années, sont-ils employés de telle sorte à en tirer le plus grand profit possible?

Si nous essayons de répondre à ces questions embarrassantes, il faut faire le raisonnement suivant: tant que les jeunes font du sport, les drogues, l'abus d'alcool et de tabac et la délinquance sont en général tabous pour eux. N'est-il d'ailleurs pas vrai que les adolescents abandonnés moralement coûtent bien plus cher à l'Etat que ceux qui participent à un cours de branche sportive ou à un examen de performance J+S?

Mais il serait faux de se reposer sur ses lauriers. Au contraire, il s'agit maintenant de motiver également les jeunes filles et les jeunes gens qui sont restés à l'écart de J+S jusqu'à présent. A cet effet, il faut que les moniteurs, qui ont été formés aux frais de la Confédération et des fédérations mais qui n'exercent pas encore une activité dans J+S, prennent enfin leur courage à deux mains et s'engagent pour la bonne cause de cette institution. C'est notre devoir de donner une formation sportive aux adolescents, et c'est leur droit de l'exiger.



Pour tous les imprimés  
Imprimerie

# W. Gassmann SA

2500 Bienne, rue Franche 11  
Tél. (032) 22 42 11

Chaque matin votre  
«Journal du Jura»  
avec les dernières nouvelles  
sportives

### Brochures d'information et affiches

Chers lecteurs,

Nous possédons encore un grand stock de brochures d'information et d'affiches J+S. Vu les restrictions financières qui nous sont imposées, nous devons malheureusement renoncer à la campagne des affiches en 1975-76. Par conséquent, nous avons décidé de nous adresser directement à notre public. Pourriez-vous chercher dans votre localité des possibilités d'employer ces affiches. A notre avis, les endroits particulièrement adaptés sont: les écoles, les installations de sport, les salles de gymnastique, les piscines, les places du village, etc.

Quant à la brochure, elle peut être distribuée lors de réunions des parents, de manifestations des sociétés et des fédérations, de soirées de gymnastique, etc. A ce propos, les autorités communales de votre domicile connaissent-elles vraiment J+S? Notre brochure donne tous les renseignements utiles.

Les commandes sont à adresser à:

EFGS, section J+S, documentation, 2532 **Macolin**  
Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

### Déplacements de personnes blessées durant une activité J + S

On a constaté que les personnes qui ne peuvent plus marcher à la suite d'un accident survenu durant une activité J+S, utilisent souvent le taxi pour se rendre à l'école ou pour d'autres déplacements, sans avoir préalablement demandé l'autorisation à l'assurance militaire, et présentent ensuite la facture pour ces voyages.

Il est fort compréhensible que l'on cherche à manquer le moins possible de leçons, afin d'éviter le risque de devoir répéter une classe. Il se peut également que le trajet jusqu'à l'école représente un obstacle qui entrave la réalisation de cette bonne intention. Le recours au taxi est certes commode, mais coûteux. Si l'on considère le niveau de la motorisation atteint aujourd'hui, on peut certainement supposer — même si l'on ne peut demander au blessé d'utiliser un moyen de transport public ou si un tel moyen n'est pas à disposition — que la mère, le père, un frère ou une sœur, un parent, un voisin ou une autre personne que l'on connaît se charge de ces transports sans demander une indemnité particulière pour les services rendus.

Dorénavant, l'assurance militaire n'assumera les frais pour l'utilisation d'un taxi ou d'autres frais de transport que dans des cas exceptionnels. Il sera toutefois toujours indispensable de demander préalablement l'autorisation à l'assurance militaire, et de prouver que malgré les initiatives personnelles aucune solution convenable n'a pu être trouvée.

## Informations sur les nouvelles branches J + S



### Hockey sur glace

Un premier cours d'introduction J+S a été mis sur pied en août 1974 pour les entraîneurs de ligue nationale LSHG. Les moniteurs reconnus provisoirement à l'issue de ce cours ont organisé l'hiver dernier, à titre expérimental, des activités pour les jeunes. En mars 1975, ils ont obtenu la reconnaissance définitive comme moniteurs J+S en suivant un cours de perfectionnement.

Ces premiers moniteurs peuvent organiser dorénavant des cours de branche sportive hockey sur glace et des cours pour l'entraînement de la condition physique. Ils viendront à Macolin du 8 au 10 septembre 1975 pour suivre le premier cours d'experts.

Après ce cours d'experts, il est prévu d'organiser des cours d'introduction et de formation de moniteurs fédéraux et régionaux conformément à la publication des cours. Ainsi, l'activité pourra commencer dans toute son ampleur également dans cette branche sportive.

Le manuel du moniteur subit actuellement les dernières retouches, et sera immédiatement remis aux personnes compétentes pour la traduction.

Nous pouvons constater aujourd'hui que le système adopté pour l'introduction de cette branche a fait ses preuves, et qu'il pourra servir de modèle lorsqu'il s'agira d'introduire d'autres branches sportives.



### Cyclisme

La commission de la branche a déjà consacré plusieurs séances à la structuration de la branche.

Elle a fixé, en principe, les orientations suivantes:

- cyclotourisme
- cyclisme sur piste
- cyclisme sur route
- cyclo-cross

Dans une première phase, il s'agit d'élaborer le programme d'enseignement général commun à toutes les orientations. Cette formation de base constituera le 1er degré.

La formation spécifique dans les différentes disciplines, aussi bien en ce qui concerne les cours de formation de moniteurs que les cours de branche sportive avec les jeunes, suivra dans une seconde phase. Cette formation spécifique, elle, constituera le 2e degré.

A cet effet, la commission de la branche a établi pour le proche avenir le plan suivant:

mars 1976	premier cours d'introduction pour entraîneurs sélectionnés
avril - mai 1976	premiers cours d'essai avec les jeunes
juin 1976	premier cours d'experts
dès août 1976	cours d'introduction pour entraîneurs de fédération diplômés et cours cantonaux de moniteurs 1



### Gymnastique et danse

Les cours d'introduction prévus au programme de 1975 ne peuvent pas avoir lieu.

Les intérêts étant très différents les uns des autres, des retards inattendus sont déjà intervenus lors de la formation de la commission de la branche.

Les nombreuses obligations des personnes responsables, comme par exemple leur engagement dans le cadre de la Gymnaestrada 1975, posent également des problèmes et causent de fâcheux retards. Vu cette situation, il n'est guère probable que le premier cours d'introduction pour les personnes qualifiées puisse avoir lieu avant le printemps 1976.



### Aviron

La commission de la branche a constaté lors de sa première séance que la Fédération suisse des sociétés d'aviron a déjà accompli un grand travail de préparation.

Le premier cours d'introduction J+S pour dix entraîneurs sélectionnés (plus tard experts) devrait avoir lieu en août 1975, et ensuite on appliquera probablement le même procédé que celui adopté pour le hockey sur glace.

Adolf Dreier, le secrétaire des commissions de branche sportive J + S

## Communications des chefs de branche



### Entraînement de la condition physique JG + JF

Dans le numéro de mai, nous avons publié les dispositions transitoires en vue de la fusion définitive des deux branches entraînement de la condition physique jeunes filles et jeunes gens.

Nous offrons maintenant aux moniteurs des deux branches la possibilité de commander la documentation de «l'autre» branche nécessaire pour les cours mixtes. Les experts, eux, ont déjà reçu cette documentation par l'intermédiaire des services cantonaux. Il s'agit des chapitres 1 et 2 (programme d'enseignement / examens de branche sportive) que vous pouvez obtenir **gratuitement** en envoyant le bon dûment rempli à l'OCFIM. Avec ces deux chapitres votre manuel sera complet, vu que les autres parties des deux classeurs sont presque identiques.

Tous les moniteurs 1, 2 et 3 de la branche entraînement de la condition physique intéressés (pas les experts), sont priés de découper le bon correspondant, d'y inscrire la propre adresse et de l'envoyer à l'adresse suivante:

Office central fédéral  
des imprimés et du matériel  
3000 **Berne**

Prière d'utiliser les enveloppes de J+S affranchies à forfait. Et si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'affranchir la lettre! L'échéance du délai de livraison est fixée au **30 septembre 1975**. Après cette date, plus aucune commande ne pourra être exécutée.

Les chefs de la branche  
entraînement de la condition physique JG+JF:  
B. Boucherin, H.R. Hasler



▼ Bon pour l'obtention des chapitres 1 et 2  
du manuel pour jeunes gens (JG)

▼ Bon pour l'obtention des chapitres 1 et 2  
du manuel pour jeunes filles (JF)

**Pauschal frankiert  
Affranchi à forfait**

**Bon** valable jusqu'au 30 sept. 1975    **JG**    Entraînement de la condition physique    **Chapitres 1 + 2**



Schweizerische Bundeskanzlei  
**Eidgenössische Drucksachen-  
und Materialzentrale**

Chancellerie fédérale suisse  
**Office central fédéral  
des imprimés et du matériel**  
3000 **Bern**

106.973 b - 36393

**Pauschal frankiert  
Affranchi à forfait**

**Bon** valable jusqu'au 30 sept. 1975    **JF**    Entraînement de la condition physique    **Chapitres 1 + 2**



Schweizerische Bundeskanzlei  
**Eidgenössische Drucksachen-  
und Materialzentrale**

Chancellerie fédérale suisse  
**Office central fédéral  
des imprimés et du matériel**  
3000 **Bern**

106.973 b - 36393